
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 JUL 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00849 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Eaux et Forêts, session 2023.

Ce sont :

INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS

ADMISSIBLES

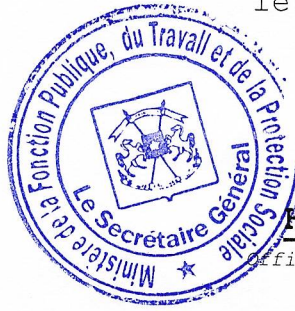
RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZOUGMORE ZAKARIA	306740	B8555000	10/11/82
2°	ELIOU BELIBIE	332457	B15060570	31/12/92
3°	SEBGO ESAIE	332410	B13657187	30/12/89
4°	SATI ZAORE DRISSA	247776	B13088928	24/11/92
5°	ILLY VICTOR	228618	B11232317	21/07/81
6°	TENKODOGO ISIDOR	359427	B10470943	31/12/90
7°	BAMOGO GOUNDI	278337	B14970760	31/12/90
8°	DOULKOM ROBERT	278937	B14712672	24/04/92
9°	GANEMTORE OUSSÉNI	109202	B11911927	30/12/82
10°	TINDANO BONIFACE	202485	B18488780	15/06/85

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon